

L'Agence Sénégalaise d'Études Spatiales (ASES) et Prométhée Earth Intelligence signent un accord de coopération pour le développement de la première constellation sénégalaise de satellites

Dakar, le 26 janvier 2024 – moins d'un an après sa création par Son Excellence Monsieur le Président de la République Macky SALL, l'Agence sénégalaise d'études spatiales (ASES) et Prométhée Earth Intelligence, l'opérateur NewSpace français de constellations de nanosatellites ont conclu un accord de coopération stratégique pour le développement de la première constellation sénégalaise de satellites d'observation de la terre.

Dix ans après le lancement du Plan Sénégal émergent, Prométhée Earth Intelligence et l'ASES signe un MoU qui a pour objectif d'accompagner le Sénégal dans son ambition de devenir une puissance spatiale mondiale et la référence spatiale en Afrique de l'Ouest.

Ce Protocole d'Accord s'inscrit dans une feuille de route ambitieuse de l'ASES incluant, à l'horizon 2028, le déploiement d'une constellation de NanoSatellites d'observation de la Terre avec les moyens associés de contrôle et de mission et de traitement de données de dernière génération.

Par cet accord l'Agence sénégalaise d'études spatiales souhaite doter le pays de moyens opérationnels souverains permettant de stimuler la croissance de son industrie aérospatiale avec l'ambition d'améliorer la qualité de vie et les compétences de sa population, le tout basé sur un grand projet spatial fondateur.

Ce partenariat entre la France et le Sénégal permettra de répondre aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux.

L'accord a été signé par **Maram KAIRE**, Directeur Général de l'ASES et **Olivier PIEPSZ**, Président de Prométhée Earth Intelligence, et en présence de Son Excellence Madame Christine FAGES, Ambassadrice de la République française auprès de la République du Sénégal.



De gauche à droite

Madame Christine FAGES, Ambassadrice de la République française auprès de la République du Sénégal
Maram KAIRE, Directeur Général de l'ASES
Olivier PIEPSZ, Président de Prométhée Earth Intelligence



De gauche à droite
Madame Christine FAGES, Ambassadrice de la République française auprès de la République du Sénégal
Maram KAIRE, Directeur Général de l'ASES
Olivier PIEPSZ, Président de Prométhée Earth Intelligence



De gauche à droite
Maram KAIRE, Directeur Général de l'ASES
Madame Christine FAGES, Ambassadrice de la République française auprès de la République du Sénégal
Olivier PIEPSZ, Président de Prométhée Earth Intelligence

Contact Presse
Prométhée Earth Intelligence

Florence BONETTI

Tel : +33 (0)6 08 49 84 37

E-mail : f.bonetti@promethee.earth

À propos de Prométhée Earth Intelligence

Prométhée Earth Intelligence est le premier opérateur français Newspace de constellation de nanosatellites d'observation de la terre dont l'objectif est de démocratiser l'utilisation de l'imagerie satellitaire pour un monde plus sûr et durable.

PROMÉTHÉE Earth Intelligence répond ainsi aux enjeux de gestion de crise et de développement durable en fournissant des services d'intelligence stratégique et d'intelligence environnementale.

Le champ d'application que propose PROMÉTHÉE Earth Intelligence est pratiquement illimité, de la surveillance maritime, des infrastructures critiques ; en passant par la protection des écosystèmes, des ressources hydriques, de la faune et de la flore ; la lutte contre la déforestation, la pêche illégale ou encore la prévention face aux catastrophes naturelles.

Fondée en janvier 2020, Prométhée Earth Intelligence a reçu l'appui du gouvernement français, de la Banque publique d'investissement (BPI) et du Centre national des études spatiales (CNES) dans le cadre du programme France-Relance.

Membre du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS), elle a conclu des partenariats avec plus de 50 sociétés françaises et européennes ; le premier sera satellite, Protométhée Earth Intelligence, a été lancé le 11 novembre 2023 de la base de Vandenberg, CA.

À propos de l'Agence Sénégalaise d'Études Spatiales

L'ASES est l'instrument de conception et de mise en œuvre de la politique et de la stratégie nationale d'étude, de recherche, de formation, de promotion et de développement de l'activité spatiale.

A ce titre, elle est notamment chargée :

- d'élaborer et de proposer au Gouvernement les éléments d'une politique et d'une stratégie nationales dans le domaine du spatial et en assurer l'exécution ;
- de produire des connaissances à partir des observations spatiales et de mettre en place une infrastructure spatiale destinée au renforcement des capacités nationales, en vue d'assurer la surveillance et la protection de l'environnement, des ressources naturelles, la sécurité et le bien-être de la communauté nationale, pour un développement durable du Sénégal ;
- d'élaborer la feuille de route et les programmes de développement des activités spatiales nationales dans le court, moyen et long terme ;
- de mettre en œuvre les programmes annuels et pluriannuels de développement des activités spatiales nationales en relation avec les différents secteurs concernés et d'en assurer le suivi et l'évaluation ;
- de mettre en synergie les institutions nationales de formation supérieure et de recherche, de développement industriel ainsi que les institutions utilisatrices des techniques et données spatiales, autour de programmes spatiaux dont elle assurera la coordination ;
- de proposer les technologies satellitaires les mieux adaptées aux préoccupations nationales et d'assurer, pour le compte de l'État, leur conception, leur réalisation et leur exploitation ;
- d'identifier et de mettre en place les conditions matérielles et les infrastructures nécessaires à l'accomplissement de ses missions ;
- de proposer les mesures réglementaires visant la promotion, la valorisation et le perfectionnement des chercheurs, experts et techniciens exerçant dans les domaines de l'activité spatiale ;
- d'assurer la formation, le renforcement de capacités et le perfectionnement des personnels relevant des structures qui lui sont rattachées ;
- d'appuyer la recherche, l'innovation et le développement technologique dans les domaines des sciences et technologies spatiales ;
- de proposer une politique de coopération internationale adaptée aux préoccupations nationales dans les domaines des techniques spatiales et de leurs applications en liaison avec les institutions concernées ;
- de coordonner et promouvoir la participation du Sénégal aux programmes internationaux en vue de l'utilisation des sciences et des techniques spatiales à des fins pacifiques ;
- d'assurer, en liaison avec les institutions concernées, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des engagements découlant des obligations de l'État en matière d'accords régionaux et internationaux dans les domaines de l'activité spatiale ;

- d'assurer la collecte, la conservation, la diffusion et l'accès aux données spatiales, à l'information scientifique et technique et à tout produit et service en relation avec le domaine des techniques spatiales, conformément à la réglementation en vigueur ;
- de promouvoir la création et le développement d'un écosystème et d'une industrie locale, de l'innovation et des services dans le domaine des techniques spatiales ;
- de sensibiliser les populations sur les avantages des programmes spatiaux pour l'Afrique. (**cf décret 2023 – 754 du 29 mars 2023**)